

# RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CENTRALE À CHARBON DE BLÉNOD

## UNE GESTION RESPONSABLE DE NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL

EDF gère le patrimoine foncier et les opérations de post-exploitation d'une trentaine de sites, anciennes centrales thermiques et réserves foncières, réparties sur tout le territoire français.

Le Centre de Post-Exploitation (CPE) d'EDF a pour objectif de donner une deuxième vie au patrimoine industriel thermique du Groupe : il doit préparer et suivre les différentes étapes qui mènent de l'arrêt de la production à la reconversion du site pour accueillir de nouvelles activités.

Ainsi, le CPE prépare le site dans la perspective de l'implantation d'un nouvel ouvrage de production ou de l'installation de nouvelles activités industrielles et économiques, en respectant l'environnement, en assurant la santé et la sécurité des intervenants et en contribuant au développement local.

## SÉCURISER – VALORISER – PROTÉGER

